

**PROJET ARGALI DU KARA TAU  
(*OVIS AMMON NIGRIMONTANA*)  
AU KAZAKHSTAN**

**COMPTE RENDU DE MISSION**

**VINCENT DESCHAUMES**

**JUILLET 2004**

*Document confidentiel  
à usage strictement interne*



# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>1 CALENDRIER DE LA MISSION .....</b>	<b>4</b>
<b>2 COMPTE-RENDU DES REUNIONS .....</b>	<b>5</b>
2.1 VENDREDI 25 JUIN : .....	5
2.1.1 <i>Rendez-vous à l'Ambassade de France</i> : .....	5
2.1.2 <i>Rendez-vous avec l'Institut de Zoologie d'Almaty</i> : .....	5
2.1.3 <i>Modification du Mémorandum</i> : .....	6
2.2 SAMEDI 26 JUIN : .....	6
2.2.1 <i>Entretien avec M. Koriche</i> : .....	6
2.3 DIMANCHE 27 JUIN : .....	6
2.4 LUNDI 28 JUIN : .....	6
2.4.1 <i>Prise de contact avec M. Bekenov</i> : .....	6
2.4.2 <i>Prise de contact avec M. Meldebekov</i> : .....	7
2.5 MARDI 29 JUIN : .....	7
2.6 MERCREDI 30 JUIN : .....	8
2.6.1 <i>Réunion Ambassade</i> : .....	8
2.6.2 <i>Réunion IZA</i> : .....	8
2.6.3 <i>Traduction de la proposition de Mémorandum de l'IZA</i> : .....	9
2.7 JEUDI 1 JUILLET : .....	9
2.7.1 <i>Enquête sur les tarifs des matériaux de construction</i> : .....	9
2.7.2 <i>Rendez-vous Ambassade de France</i> : .....	9
<b>CONCLUSION ET IMPRESSION PERSONNELLE .....</b>	<b>11</b>

## Introduction

Les missions Kazakhstan pour l'année 2004 devaient se dérouler en deux phases. La première fin juin début juillet avait pour objectifs :

- Construire un enclos de contention de 3,5 à 4 hectares sur le lieu défini par les missions antérieures ;
- Effectuer des repérages d'Argali du Kara Tau (*Ovis ammon nigrimontana*) et autres afin de faciliter la mission de capture du mois de septembre et de continuer la collecte des données faune pour le secteur ;
- Présenter une convention bipartite en vue de finaliser un accord avec les autorités kazakhs ;
- Sensibiliser les autorités locales à la nécessité de créer un Parc du Kara Tau dédié à la protection de l'Argali du Kara Tau tout en commençant à définir l'emplacement de cette future structure.

La deuxième mission devait s'occuper de la capture de six Argalis dont deux mâles et quatre femelles en vue de la création d'un élevage dans l'enclos. D'autres animaux devaient être piégés et munis de colliers émetteurs.

Le présent document ne traite que de la réalisation de la première mission. Il se présentera comme un compte rendu des activités menées jour après jour. Il convient de signaler que, initialement, la mission devait se dérouler du 24 juin 2004 jusqu'au 1<sup>er</sup> août 2004. Par ailleurs, toutes les négociations et décisions ont été prises en commun accord entre les membres de la partie française. Des rapports quasi journaliers ont été tenus auprès de M. Philippe Chardonnet.

Les opinions émises dans ce rapport sont celles de l'auteur et n'engagent ni le bailleur de fonds, ni les opérateurs quels qu'ils soient.

# 1 Calendrier de la mission

Dates	Activités
24/06	➤ Arrivée de nuit à Almaty
25/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rendez-vous avec M. Koriche, Ambassade de France ;</li> <li>➤ Rendez-vous avec M. Baïdavletov, Institut de Zoologie d'Almaty (IZA);</li> <li>➤ Modification du Mémorandum d'accord.</li> </ul>
26/06	➤ Rendez-vous avec M. Koriche ;
27/06	➤ Dimanche : pas de rendez-vous possible
28/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rendez-vous IZA ;</li> <li>➤ Première rencontre avec M. Bekenov et M. Meldebekov (IZA).</li> </ul>
29/06	➤ Rencontre avec Alkali, traducteur
30/06	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rendez-vous IZA ;</li> <li>➤ Présentation du mémorandum quadripartite proposé par l'IGF ;</li> <li>➤ Présentation du mémorandum quadripartite par l'IZA ;</li> <li>➤ Traduction de la proposition kazakh.</li> </ul>
01/07	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Prise de renseignements sur les prix des matériaux de construction ;</li> <li>➤ Rendez-vous à l'Ambassade de France ;</li> <li>➤ Entretien téléphonique de l'IZA avec M. Koriche, L'IZA se déclarant prête à signer sa proposition de mémorandum ;</li> <li>➤ Désengagement de l'Ambassade de France du projet</li> </ul>
02/07	➤ Modification des billets retour
03/07	➤ Journée libre
04/07	➤ Retour en France

## **2 Compte-rendu des réunions**

### **2.1 Le vendredi 25 JUIN :**

#### **2.1.1 Rendez-vous à l'Ambassade de France :**

Ce rendez-vous a été le premier que nous ayons eu dans le cadre de cette mission. Une fois les présentations faites, en premier lieu M. Koriche (Ambassade de France) a tenu à régler les problèmes administratifs (règlement des per-diem, remboursement des billets d'avion...). Ensuite, il nous a pris un rendez-vous avec M. Baidavletov (Institut de Zoologie d'Almaty, IZA) afin de l'informer de notre arrivée. En ce qui concerne le projet, il s'est engagé au nom de l'Ambassade et donc du Ministère français des Affaires Etrangères (MAE), à être partie prenante dans le financement de ce dernier. Les propositions portaient essentiellement sur le financement des transports et per-diem pour les experts IGF, les frais de traduction, la prise en charge de stagiaires kazakhs dans l'éventualité de leur venue en France, pour des formations (visa, frais de transport et bourses...). Nous lui avons également signalé que nous devrions dans ce cas modifier le mémorandum d'accord bipartite (IGF/IZA) en tripartite (IGF/IZA/Ambassade de France), ce à quoi il a bien évidemment répondu de façon positive, tout en faisant remarquer que ces accords devraient être signés annuellement puisque l'Ambassade pour des raisons de budgets fonctionnait de la sorte.

#### **2.1.2 Rendez-vous avec l'Institut de Zoologie d'Almaty :**

Conformément aux dispositions prises par M. Koriche, nous avons rencontré M. Baidavletov de l'IZA, à l'hôtel. Les personnes en présence étaient :

- M. Baïdavlevtov
- Le fils de M. Baïdavletov
- Une traductrice de l'Ambassade de France
- M. Beau de Loménie
- M. Deschaumes

Après les présentations, M. Baïdavletov nous a avoué être surpris de nous trouver déjà arrivés au Kazakhstan, étant donné qu'il nous attendait début juillet. De plus, sa première réaction fut de demander pourquoi ni M. Philippe Chardonnet, ni M. Delorme n'étaient ici. Enfin, il a tenté de nous imposer son fils comme traducteur anglais/kazakh. Afin de résoudre ces premiers petits problèmes, nous lui avons présenté les courriers reçus à l'IGF attestant de notre arrivée aux dates prévues et spécifiant la composition des membres de la mission. A priori, il n'était, selon lui, pas au courant étant donné que ces lettres étaient signées de sa hiérarchie, à savoir M. Bekenov et M. Meldebekov. Par ailleurs, il a lourdement insisté sur le fait que depuis six mois des bouleversements étaient survenus au sein des postes de direction de l'IZA ; M. Bekenov alors Directeur de l'IZA avait été rétrogradé en tant que Directeur du Groupe de Gestion de la Faune au profit de M. Meldebekov devenu le nouveau Directeur. Par conséquent, les décisions prises par Bekenov risquaient d'être remises en cause. Par la suite, il

nous a bien fait entendre que sans protocole d'accord entre les diverses parties, la mission ne pourrait pas se rendre dans le massif du Kara Tau.

### **2.1.3 Modification du Mémorandum :**

Au vu des premières rencontres, nous avons été contraints de modifier une première fois le mémorandum initialement prévu entre l'IGF et l'IZA. En effet, dans un premier temps, l'Ambassade de France a bien évidemment demandé que ses rôles et financements soient clairement signifiés dans ce document. Cette mesure tout à fait dans la logique de notre entretien avec M. Koriche, devait finaliser l'implication du MAE dans ce projet.

## **2.2 Samedi 26 juin :**

### **2.2.1 Entretien avec M. Koriche :**

Nous avons rencontré M. Koriche, afin de lui faire le point de notre entretien de la veille avec M. Baïdavletov. Suite à notre rapport, il s'est spontanément proposé pour nous accompagner en tant que facilitateur et représentant d'un des partenaires officiels du projet. Cette mesure était sensée donner du poids aux négociations par l'intermédiaire de la présence d'un membre de l'Ambassade de France.

## **2.3 Dimanche 27 juin :**

Etant donné que les bureaux sont fermés le dimanche, aucune avancée n'a pu être effectuée ce jour-là.

## **2.4 Lundi 28 juin :**

### **2.4.1 Prise de contact avec M. Bekenov de l'IZA :**

M. Bekenov était à l'origine du projet avec M. Baïdavletov, pour le côté kazakh ; il convenait donc de le rencontrer en premier. Les personnes en présence étaient :

- M. Koriche
- M. Baïdavletov
- M. Bekenov
- M. Beau de Loménie
- M. Deschaumes
- Une traductrice

M. Koriche, tout en suivant nos conseils, a été notre porte parole. Une fois les civilités faites, M. Bekenov nous a fait les mêmes remarques que M. Baïdavletov lors de l'entretien précédent. Il a également insisté sur la nécessité de signer un protocole d'accord avant tout

départ sur le terrain. De plus, il a remis en cause la possibilité de l'utilisation d'une équipe de travailleurs et d'un camion, fournis par l'AKIMAT (autorité régionale comme la préfecture) de la région de Shimkent, prévus pour la construction de l'enclos. Le camion et les travailleurs pourraient effectivement être disponible si l'AKIMAT l'accordait, tout en nous faisant clairement comprendre qu'il convenait de louer le camion et de payer les travailleurs. Dans un même sens, il nous a fait part d'une brusque inflation des prix, des matériaux de construction dans la région de Shimkent. Les sept mille euros prévus initialement à la construction de l'enclos, leur semblaient insuffisants au vu des prix multipliés par deux en un an.

En réponse aux problèmes des travailleurs et du camion, nous avons fourni à M. Bekenov, une copie du mail envoyé par les soins de l'IZA à l'IGF, où ils mettaient clairement à notre disposition ce matériel. Par ailleurs, nous lui avons signalé qu'auparavant il n'avait jamais été question de l'AKIMAT. Nous pensons que ces travailleurs et ce camion dépendaient de l'IZA.

Etant donné qu'il n'était plus Directeur de l'IZA, M. Bekenov a préféré nous présenter à M. Meldebekov afin de lui exposer ces problèmes.

#### **2.4.2 Prise de contact avec M. Meldebekov de l'IZA :**

Comme il a été signalé précédemment, la réunion s'est délocalisée dans le bureau du Directeur de l'IZA (M. Meldebekov). Même chose, une fois les civilités faites, nous sommes repartis dans le vif du sujet. M. Bekenov lui a fait un résumé de la situation. Ce à quoi le Directeur, sans nous laisser la parole, nous a demandé ce que l'on comptait faire avec un projet de 7000 Euros pour la construction d'un enclos. Il a également laissé entendre que pour de si petites sommes, l'IZA pouvait réaliser ce projet elle-même. Par ailleurs, il nous a demandé textuellement ce que « nous les français venions réellement faire au Kazakhstan et quels étaient nos intérêts ». Nous avons répondu que l'enclos n'était qu'une des composantes de ce projet, qui par ailleurs émanait d'une demande de l'IZA. L'objectif final étant de créer une aire protégée pour l'Argali du Kara Tau. Cette perspective pouvant déboucher sur la création d'autres projets bilatéraux dans les perspectives de la protection d'autres espèces dans d'autres environnements du pays.

En ce qui concerne la mise à disposition du matériel et des équipes de construction sur le site, il nous a tenu le même discours que M. Bekenov, à savoir que seul l'AKIMAT pouvait prendre la décision de nous prêter ces matériels moyennant finances.

A la fin de la réunion, il nous a fait savoir qu'il prendrait contact avec l'AKIMAT. Par ailleurs, il a souhaité que la proposition de protocole d'accord ne soit pas tripartite mais quadripartite en intégrant l'AKIMAT. Nous avons répondu par la positive sur ce point. Un nouveau rendez-vous a été convenu pour le mercredi 30 juin. Lors de cette nouvelle réunion, l'IGF présenterait sa proposition de protocole, l'IZA ferait de même de son côté.

#### **2.5 Mardi 29 juin :**

Cette journée a été consacrée à la redéfinition du mémorandum et à sa traduction en langue russe, anglaise et française. Les points ont été revus en commun accord entre les

parties françaises. Cependant, il convient de signaler que l'Ambassade pensait déjà que les accords allaient être difficiles à négocier au vu des personnes en présence du côté kazakh.

Ce jour nous a également permis de faire la connaissance de M. Alkali, qui désormais prendrait en charge l'interprétariat de cette mission.

## **2.6 Mercredi 30 juin :**

### **2.6.1 Réunion à l'Ambassade de France :**

Nous avons tenu une courte réunion à l'Ambassade avec M. Koriche, afin de finaliser l'approche à tenir face à la Direction de l'IZA. Par ailleurs, M. Koriche nous a fait comprendre que c'était certainement la réunion de la dernière chance, quant à la négociation de ce projet, l'Ambassade ne voulant pas s'empêtrer dans des pourparlers interminables.

### **2.6.2 Réunion avec l'IZA :**

Même chose que pour la dernière réunion, les négociations ont essentiellement été tenues par M. Koriche. Seulement, au niveau des traductions, nous avons demandé à M. Alkali de nous traduire les échanges en kazakh que se faisaient entre eux les membres de l'IZA. Les personnes présentes étaient :

- M. Koriche
- M. Beau de Loménie
- M. Deschaumes
- M. Meldebekov
- M. Bekenov
- M. Baïdavletov
- M. Alkali

Dès le début de la réunion, la partie Kazakh a tenu à nous faire savoir que l'AKIMAT était prêt à entrer dans le protocole d'accord sans pour autant préciser sous quelles conditions. Nous avons présenté notre proposition de Mémoire. Les points discutés ont été essentiellement ceux portant sur le financement. La partie kazakh refusait de mettre à disposition le matériel et les ouvriers. Elle ne voulait pas prendre non plus en charge les salaires de ses employés, ces derniers devant être payés par la partie française y compris pour ceux des membres de l'IZA. Le financement de l'enclos devait intégralement être pris en charge par l'IGF, ainsi que l'alimentation des Argalis captifs en enclos. Le gardiennage était également de notre ressort. Enfin, le montant du financement de construction de l'enclos ne semblait pas correspondre aux réalités de l'inflation galopante du pays : M. Meldebekov avait pris des renseignements sur Shimkent et nous a confirmé que suivant leurs fournisseurs, les prix des matériaux avaient doublé en un an.

En réponse, nous leur avons expliqué que ni l'Ambassade, ni l'IGF n'étaient en mesure d'embaucher des employés kazakhs, qui par ailleurs étaient déjà payés en tant que fonctionnaires par leur Gouvernement. Cependant, les frais de missions (transport, alimentation) du personnel de l'IZA accompagnant les missions d'experts de l'IGF pouvaient

être pris en charge. En ce qui concerne l'enclos, le salaire des mains d'œuvres ne pouvait pas être pris en charge, néanmoins, leur alimentation le serait. Le carburant pour le camion servant au transport du matériel serait également payé par nos soins.

A la fin de la réunion, la partie kazakh nous a remis son protocole d'accord en russe en demandant de l'étudier en vue de ratification. D'autre part, l'IZA allait l'envoyer à l'AKIMAT pour que ceux-ci émettent un avis favorable ou non sur cette proposition. Par ailleurs, il n'a jamais été question de soumettre notre document à l'AKIMAT.

### **2.6.3 Traduction de la proposition de Mémoire de l'IZA :**

L'après midi qui a suivi la réunion de l'IZA a été consacrée à la traduction de leur document. Dans les grandes lignes, l'IGF et l'Ambassade de France doivent payer tous les frais inhérents au projet, tant pour les activités menées par les experts IGF que par les fonctionnaires des différents services de l'administration kazakh. En ce qui concerne les investissements et les mises à disposition de matériel, tous sont à la charge de la partie française. La traduction a été remise à M. Chardonnet.

## **2.7 Jeudi 1 juillet :**

### **2.7.1 Enquête sur les tarifs des matériaux de construction :**

Au vu des augmentations de prix qui nous ont été signalées, nous avons voulu vérifier sur le terrain la véracité des propos tenus par les fonctionnaires de l'IZA. Accompagnés de Alkaly, nous sommes partis sur les marchés à matériaux d'Almaty. Sans avoir cherché à négocier les prix et en utilisant des matériaux de relativement bonne qualité : grillage simple torsion le plus résistant, cornières en acier, ciment et fil tendeur, nous sommes arrivés à des prix inférieurs à 6 500 Euros. Les estimations ont été réalisées pour un enclos d'environ quatre hectares, possédant des dimensions de 400 mètres de long sur 100 de large, pour une hauteur de clôture de 2,8 mètres. Autant dire que pour le périmètre, nous avons choisi de prendre large, étant donné que la forme de l'enclos fictif était clairement rectangulaire, ce qui implique une perte de surface par rapport à la longueur du périmètre, la forme du cercle ou du carré étant plus économique. Il convient de minorer ces estimations ; les prix pratiqués sur Almaty sont, aux dires de M. Alkaly, bien supérieurs à ceux de Shymkent ou toute autre ville de province.

### **2.7.2 Rendez-vous à l'Ambassade de France :**

La veille, il avait été convenu d'une réunion sur la continuité ou non du projet. Les personnes présentes lors de cet entretien étaient :

- M. Koriche
- M. Crouail, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelles
- M. Beau de Loménie
- M. Deschaumes

La première chose qui nous a été dite était que l'Ambassade de France mettait un terme à sa collaboration pour ce projet. Les causes étaient dues à un non-engagement de la partie kazakh et au non respect des promesses faites au cours des missions précédentes. Cette décision émanait directement de l'Ambassadeur. Pour ces derniers, l'IZA a considéré l'IGF et l'Ambassade uniquement comme de simples bailleurs de fonds et non pas comme des partenaires dans le cadre d'un projet de coopération bilatérale. En vertu de quoi, fort de leur expérience avec les fonctionnaires de ce pays, et en fonction des autres projets qui cette année avaient échoué par la suite de blocus similaire, l'Ambassade a jugé que ce projet était voué à l'échec et que toutes tentatives de négociations supplémentaires seraient inutiles. Par ailleurs au cours de cet entretien, l'IZA a téléphoné pour faire savoir que l'Akimat avait donné une réponse positive quant à la signature du protocole d'accord édité par l'IZA. Par conséquent, ils nous attendaient pour ratifier ce document. Bien évidemment, cette communication n'a fait que conforter la position de l'Ambassade. Par ailleurs, ces derniers ont tenu à nous dire qu'une lettre de protestation serait envoyée aux plus hautes autorités de ce pays. Le contenu de ce document, devait faire part des inquiétudes de la Mission Diplomatique Française à mettre en place des projets de coopérations bilatérales dans divers secteurs, dont celui concernant le projet de protection de l'Argali du Kara Tau. Par la suite, les dispositions ont été prises pour que notre voyage de retour s'effectue dans les plus brefs délais.

## Conclusion et impression personnelle

Ce document a été réalisé non pas dans un but de justification, mais plutôt dans le souci de mettre en évidence ce qui s'est passé au cours de cette mission. Un carnet de note et une bonne mémoire ont été les principaux éléments de ce résumé des faits. J'ai essayé d'être le plus impartial possible, sans donner aucun jugement sur les diverses parties en présence. Toutefois dans cette conclusion, je vais me permettre quelques réflexions et impressions tout à fait personnelles. Tout d'abord, je pense qu'il a été sage d'annuler ce projet dans l'état actuel des choses. En effet, même si nous avions réussi à construire l'enclos à la suite de maintes négociations, les missions futures auraient certainement connu le même style de déboires. Ce sentiment est renforcé par le fait que nous n'avons même pas parlé de la mise à disposition d'un hélicoptère pour les captures d'argalis, ce qui à mon avis aurait été une question bien plus délicate à négocier que la construction de l'enclos. Par ailleurs, ce dernier n'était à mon sens qu'une concession faite pour atteindre le but principal : la création d'une aire protégée effective pour l'Argali du Kara Tau. Mon sentiment reste que ce changement de Direction au sein de l'IZA a été une véritable calamité pour le projet. En revanche, il n'est pas impossible que ces derniers aient fait miroiter aux missions précédentes des possibilités que l'IZA ne pouvait et ne voulait en aucun cas assumer. Leur but était certainement de trouver le maximum de bailleurs de fonds pour faire soi-disant tourner l'Institut. La chasse aux budgets et disponibilités financières tant pour « se payer » que travailler était indubitablement perceptible. Pour en finir avec la partie kazakh, je dirais que cette administration, du moins l'IZA n'est pas encore prête à collaborer dans des projets de coopération bilatérale.

Du côté français, l'association « IGF & Ambassade de France » a été une arme à double tranchant. Bien évidemment, par le biais de l'Ambassade et donc du MAE, la crédibilité du projet s'est trouvée renforcée. Il en va de même pour l'apport de financement. Néanmoins, il convient de signaler que la mission diplomatique française du Kazakhstan est une petite structure. Par conséquent, les personnels de coopération « touchent à tout » et nous n'avons pas forcément des interlocuteurs véritablement concernés ou plutôt professionnels dans le milieu de la gestion de faune. Par exemple, le poste de conseiller en développement rural ou en environnement n'existe pas.

En outre, cette année, au moins trois gros projets travaillant en collaboration avec l'Ambassade ont été stoppés ou remis en cause (projet dépollution Mer d'Aral, projet lutte antiacridienne du Cirad et équipe de tournage de Thalassa refoulée de la Mer d'Aral). Lourd de ce passif négatif de leur collaboration avec les autorités Kazakhs travaillant dans les milieux de l'environnement et du développement rural, l'Ambassade a été à mon sens un peu rapide dans sa décision de suspendre le projet Argali de l'IGF. Certes, leur connaissance des mentalités locales et leur expérience dans la négociation leur a certainement permis de percevoir des choses que nous n'avons pas vues, mais je reste avec le sentiment que l'IGF a peut être fait les frais d'une mésentente bilatérale entre les membres de l'Ambassade et les autorités kazakhs.

En ce qui concerne l'IGF, la chose la plus importante que l'on peut regretter, c'est que, comme l'a signalé M. Badaïveletov, il est dommage qu'aucun des initiateurs du projet n'ait été présent lors de cette mission. Cependant, il va sans dire que les obligations de ces personnes, font de cette remarque une contrainte bien difficile à lever. Par ailleurs, certaines personnes ont pensé que le protocole d'accord aurait dû être signé avant notre départ en

mission. En ce qui me concerne, je ne pense pas que cette mesure aurait été salutaire. Pour des négociations de la sorte, il faut obligatoirement avoir quelqu'un sur le terrain et prendre tout le temps nécessaire. Peut être aurait-il été profitable de modifier les objectifs de notre mission, afin dans un premier temps, de faire aboutir à la signature d'un protocole d'accord définitif tout en ayant comme deuxième objectif la construction de l'enclos. De toute manière, le recensement des Argalis devait s'avérer extrêmement difficile au vu des conditions climatiques de cette période de l'année. Les températures étant très élevées sur la zone du Kara Tau, les animaux devaient avoir une mobilité très réduite en journée et leur repérage en aurait été d'autant plus compliqué.

Enfin pour conclure, je dirais que ce projet ne doit pas être complètement abandonné, mais simplement ajourné. Il serait dommage que la disparition de *Ovis ammon nigrimontana* résulte d'une mésentente administrative. Avec un changement de Direction à l'IZA, des sources de financement nous laissant des marges de manœuvre plus larges et peut être en passant directement par le Ministère kazakh de l'Agriculture ou celui de l'Environnement, les résultats peuvent être au rendez-vous.